

Écomobilier

Jouets

Déclaration d'octobre 2022

Les points à retenir

Version de septembre 2022



Les points à retenir

Préambule

Pour l'année 2022, une déclaration d'amorçage est prévue au 1^{er} octobre, par exception au régime normal qui lui s'appliquera dès le 1^{er} janvier 2023. Cette déclaration particulière vise à permettre aux metteurs sur le marché d'avoir le temps nécessaire à la tarification au réel de leurs produits à compter du 1^{er} janvier 2023 et conformément au barème.

L'assiette de déclaration

Au 1^{er} octobre 2022, il sera demandé à tout metteur en marché de la filière Jouets de déclarer, sur l'Extranet de l'[Espace Services](#), une estimation des mises en marché prévues sur le mois de décembre 2022.

La donnée à déclarer à Eco-mobilier est :

- CA des mises en marché jouets (obligatoire)
- Tonnages des mises en marché jouets (complémentaire, si la donnée est disponible).

Le périmètre qui doit être inclus dans le chiffre d'affaires estimé est celui des produits jouets inclus dans la filière REP. Cela regroupe tous les jouets vendus en France métropolitaine & DROM-COM. Tous les jouets vendus à l'export ou qu'ils soient fournis par un fabricant français doivent être exclus du périmètre. *(Pour en savoir plus, cf le [guide de l'adhérent](#))*

Dans les deux cas ci-dessus, nous suggérons de fonder cette estimation sur la base réelle du mois de décembre 2021.

Cet appel à contribution s'étalera du 1^{er} octobre au 31 octobre et la facturation s'effectuera 45 jours à compter de la date de démarrage de l'appel à contribution, soit mi-novembre.

En cas de retard, Eco-mobilier demandera une régularisation d'ici le 31 décembre 2022.

A noter que la date du 1^{er} octobre est celle qui sera prise en compte ultérieurement dans la rétroactivité des déclarations. Ainsi, si la signature du contrat opère après la fin de la période de déclaration, celle-ci vous sera tout de même demandée.

Le montant de contribution

L'estimation déclarée de mise en marché servira de base à la tarification. Le taux sera de

- **0,10 % du chiffre d'affaires, toute taxe comprise de ces mises en marché** estimées pour les adhérents « distributeurs » ;
- **0,15 % du chiffre d'affaires, hors taxe, de ces mises en marché** estimées pour les adhérents « fabricants / industriels ».

Si vous êtes considérés comme fabricant et distributeur, il est possible de sélectionner qu'un seul régime de déclaration. Celui-ci dépend de si vous vendez des produits en marque propre uniquement ou si vous vendez des produits de marques multiples.

Si vous êtes une place de marché, veuillez-vous rapprocher de votre contact dédié auprès d'Eco-mobilier.

Eco-mobilier

50, avenue Daumesnil – 75012 Paris – T. 0811 69 68 70 (service 0,05 €/appel + prix appel)
SAS AU CAPITAL 200 000 EUROS – RCS PARIS 538 495 870 – TVA FR 55538495870 – CODE APE 7490 B
eco-mobilier.fr

En pratique

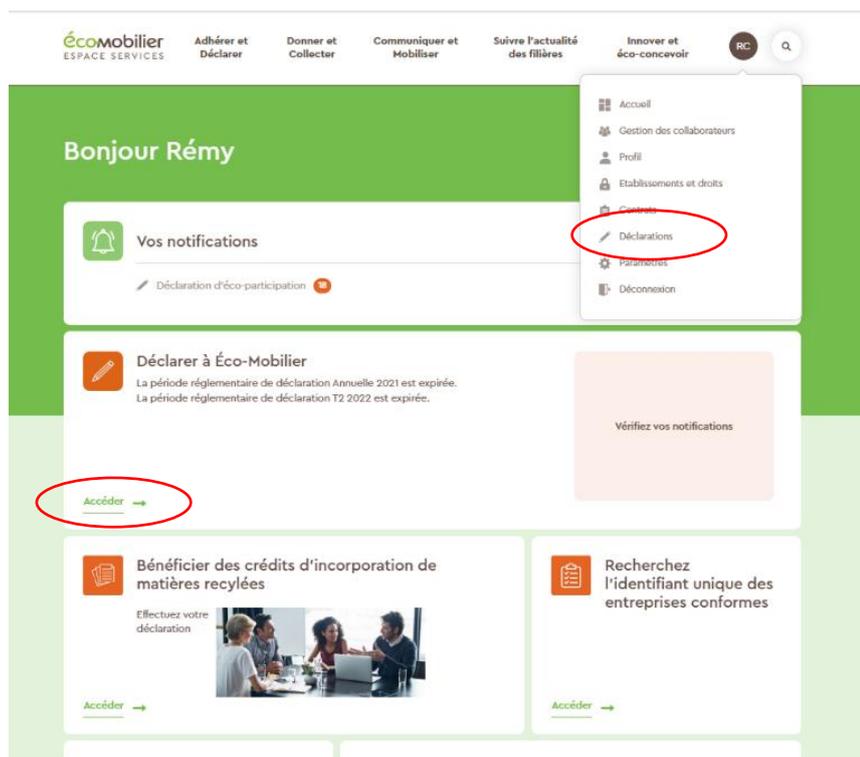
1ère étape :

Connectez-vous à votre compte Extranet via le lien suivant : <https://espace-services.eco-mobilier.fr/connexion/email>

(Si vous n'avez pas encore de compte utilisateur, alors veuillez-suivre le [mode opératoire vidéo](#) que vous pouvez retrouver dans la FAQ de l'Espaces services.)

2ème étape :

Une fois connecté à votre espace, veuillez-vous rendre sur la page de déclaration.



3ème et 4ème étape :

Une fois sur la page de déclaration, il sera nécessaire de valider les modalités de déclaration (1) ainsi que le mode de paiement (2) pour cette première déclaration. Pour cela, tout d'abord sélectionner la filière Jouets (3) puis sélectionner « gérer » dans l'encart modalités (1).

Eco-mobilier

50, avenue Daumesnil – 75012 Paris – T. 0811 69 68 70 (service 0,05 €/appel + prix appel)
SAS AU CAPITAL 200 000 EUROS – RCS PARIS 538 495 870 – TVA FR 55538495870 – CODE APE 7490 B
eco-mobilier.fr

Déclarations

N°compte 0100086 Ikea Siège

Aménagement ● **Jouets** ● Bricolage et jardin

Déclaration(s) à traiter : Jouets

Trimestre 3 du 01/04/20 au 30/06/20	Statut : Brouillon	Montant : 150 960€ HT d'éco-part	Déclarer
Trimestre 2 du 01/04/20 au 30/06/20 Vendeurs tiers	Statut : Brouillon	Montant : 150 960€ HT d'éco-part	Déclarer
Trimestre 1 du 01/04/20 au 30/06/20 Vendeurs tiers ● Déclaration en retard	Statut : Brouillon	Montant : 150 960€ HT d'éco-part	Déclarer
Attestation CAC 2020 du 01/04/20 au 30/06/20	Statut : À saisir	Montant : 150 960€ HT d'éco-part	Déclarer

Modalité de déclaration : Jouets

Pour l'année : 2020

Périodicité : trimestrielle

Gérer 1

Mode de paiement : Jouets

Virement

Gérer 2

Les modalités à choisir sont les suivantes :

- L'année de déclaration
- Trimestrielle
- Le nombre d'unité ou le tonnage vendu par an. (Ceci est une indication générale, qui ne changera pas le montant de l'éco-participation)

[Retour](#)

Modalités de déclaration

Ikea

● Veuillez compléter vos modalités de déclaration pour 2019, 2020

Année pour l'année :

Enregistré le 26/03/2019 à 13h45

Indiquez vos mise en marché des produits soumis à éco-part dans le périmètre d'Eco-mobilier :

Vous vendez plus de X unités ou X tonnages

Vous vendez moins de X unités ou X tonnages

Période de déclaration :

Confirmer

Il est ensuite nécessaire de renseigner votre mode de paiement (2). Pour ce faire, sur la page de déclaration cliquer sur « gérer » dans l'encart mode de paiement.

Les modes de paiement existants sont les suivants :

Eco-mobilier

50, avenue Daumesnil – 75012 Paris – T. 0811 69 68 70 (service 0,05 €/appel + prix appel)
 SAS AU CAPITAL 200 000 EUROS – RCS PARIS 538 495 870 – TVA FR 55538495870 – CODE APE 7490 B
eco-mobilier.fr

- Virement
- Prélèvement
- Chèque

[Retour](#)

Mode de paiement

Ikea

Filiale

Selectionnez le moyen de votre choix en lien avec la filiale choisie :

Les coordonnées bancaires du règlement seront mentionnées sur la facture que vous recevrez.

Eco-mobilier

50, avenue Daumesnil – 75012 Paris – T. 0811 69 68 70 (service 0,05 €/appel + prix appel)
SAS AU CAPITAL 200 000 EUROS – RCS PARIS 538 495 870 – TVA FR 55538495870 – CODE APE 7490 B
eco-mobilier.fr

5^{ème} étape :

Vous pouvez dès maintenant passer à la déclaration de vos mises en marché. Dans un premier temps, nous vous demanderons de vérifier le profil de votre établissement afin de pouvoir vérifier si vous êtes inscrit en tant que **Fabricant/ industriel** ou en tant que **Distributeur/ importateur** (voir annexe [mode opératoire profil établissement](#)).

Il est ensuite nécessaire d'indiquer votre chiffre d'affaires estimé sur le mois de décembre 2022 ainsi que le tonnage correspondant si vous avez l'information. Une fois les éléments entrés dans les champs, vous pouvez cliquer sur valider les déclarations.

✎ Déclarations

[← Retour aux déclarations](#)

Déclaration pour **Mr Meuble SAS**
pour la période Du 12/01/2020 au 12/03/22
Filière : **Jouets**

1 Vérifiez le profil de votre établissement

Les éléments renseignés pour le profil de votre établissement indiquent que vous êtes : **Fabricants/industriels**.
Si ce n'est pas que le cas, et que votre profil correspond à un distributeur/importateur, veuillez modifier :
l'origine de vos produits, la marque des produits vendus, le canal de distribution.
(phrase sur la différence de % appliqué selon profil si le métier le demande)

[→ Modifier](#)

Déclarer : Jouets

Saisir votre chiffre d'affaires en euros HT de mes mises sur le marché de décembre 2022.

(phrase à rédiger si l'on souhaite expliquer la variation du %) Le montant de l'éco-participation correspond à 0,15% de ce chiffre d'affaires si vous êtes un fabricant/industriel, et à 0,10% si vous êtes un distributeur/importateur.

Chiffre d'affaires*

Tonnes (facultatif)

Enregistrer

À PROPOS
En savoir plus

NOS SITES
[espaceservices.eco-mobilier.fr](#)
[eco-mobilier.fr](#)
[maisondutri.fr](#)

AIDES
[FAQ](#)
Ressources documentaires

CONTACT
Formulaire de contact
Téléphone : 0811 69 68 70 (service 0,05 €/appel + prix appel)

[Mentions légales](#) [Données personnelles](#) [CGU](#) [Plan du Site](#)

[f](#) [t](#) [in](#)

Total : 10 000 000€ de CA * 0,15% soit un montant de 15 000 € d'éco-part

[Terminer plus tard](#) [Valider les déclarations](#)

Eco-mobilier

50, avenue Daumesnil – 75012 Paris – T. 0811 69 68 70 (service 0,05 €/appel + prix appel)
SAS AU CAPITAL 200 000 EUROS – RCS PARIS 538 495 870 – TVA FR 55538495870 – CODE APE 7490 B
[eco-mobilier.fr](#)

Pour toutes vos questions, vous pouvez nous contacter

0811 69 68 70

Service 0,05 € / appel
+ prix appel

Retrouvez nos actualités et événements sur

Espace Services.eco-mobilier.fr

et sur nos comptes

Twitter, Youtube et LinkedIn

écomobilier